RAMASSAGE encombrants 2026

Tille & Venelle
Porte de Bourgogne
COMMUNAUTE DE COMMUNES

CALENDRIER

Les encombrants doivent être déposés **au plus tard à 8h00 du matin le jour du ramassage**.

Avot	mardi 04 août
Barjon	mardi 04 août
Boussenois	mardi 16 juin
Busserotte et M.	mardi 11 août
Bussières	mardi 11 août
Chazeuil	mardi 09 juin
Courlon	mardi 11 août
Cussey-les-F.	mardi 11 août
Foncegrive	mardi 16 juin
Fraignot-et-V.	mardi 04 août
Grancey-le-C.N.	mardi 01 septembre
Le Meix	mardi 04 août
Orville	mardi 09 juin
Sacquenay	mardi 18 août
Salives	mardi 05 août
Selongey	mercredi 16 septembre
Vernois-les-V.	mardi 16 juin
Véronnes	mardi 07 juillet

Les communes qui n'auraient pas été ramassées le jour prévu le seront dès le lendemain.

Les personnes souhaitant vider leur maison ou ayant une grande quantité doivent impérativement prendre rendez vous avec l'association

COMMUNAUTE DES 3 RIVIERES

03.80.95.27.37
assoc.3riv@wanadoo.fr
www.communautedes3rivieres.fr

CONSIGNES

CE QUI PEUT ETRE RAMASSÉ :

Objet d'origine **sanitaire**: wc, bidet, lavabo, baignoire, robinetterie...
Objet d'origine **ménagère** : frigidaire, lave-linge, lave-vaisselle, gazinière....
Vieux **mobiliers** : canapé, lit, armoire, chaise, buffet, table....
Objets divers : vélo, cyclomoteur, poêle à bois, tuyau.....
Matières diverses : cartons pliés, ferraille, non-ferreux, cartons de linge, bibelot, livres.....

OBJETS REFUSÉS :

Papier, Verre
Objets très lourds et volumineux, produits toxiques et dangereux, batteries, peinture, vernis, produits de traitement, gravats, pneu sans jante, végétaux, palettes, matériaux de construction, placoplâtre, ciment, carrelage, laine de verre, poutres, tuiles, etc.